

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire du coronavirus nous accable et nous angoisse. Mes pensées vont d'abord à ceux qui continuent de travailler dans les hôpitaux, dans les Ehpad, dans les services publics, dans les entreprises... Ils sont nombreux dans la commune. Grâce à eux, les soins continuent d'être assurés et les services essentiels (électricité, eau, téléphone, alimentation...) fonctionnent. Je veux rendre hommage à leur courage et à leur dévouement avec une mention particulière pour le personnel soignant.

Ensuite, face à cet ennemi sournois et invisible, notre seule capacité à agir est de respecter scrupuleusement les instructions des pouvoirs publics. Notre discipline collective est notre meilleur atout pour nous protéger et protéger les autres de cette terrible épidémie. Et puis, nous devons aussi nous préparer à cohabiter avec des malades. Il faudra les assurer de notre bienveillance et de notre soutien.

Nous publions le présent bulletin pour vous donner les informations nécessaires à la vie collective en cette période de crise et de confinement. Soyons solidaires et pragmatiques avec une attention particulière vis-à-vis de ceux d'entre nous qui sont âgés, fragiles ou isolés.

Tous ensemble, nous allons réussir à traverser au mieux cette crise.

Bon courage à toutes et à tous.

Bernard Guirkinger

CORONAVIRUS COVID-19 : CE QU'IL FAUT RETENIR

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Un **dispositif de confinement est mis en place** sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h. Les **déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants** et sous réserve d'être munis d'une **attestation** pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Le préfet de Moselle a précisé que les travaux en forêt ne sont plus autorisés.

Deux documents nécessaires pour circuler sont disponibles sur www.gouvernement.fr :

- **l'attestation individuelle** à imprimer ou à recopier sur papier libre. Elle doit être remplie pour chaque déplacement non professionnel ;
- **l'attestation de l'employeur**, à télécharger. Elle est valable pendant toute la durée des mesures de confinement et n'a donc pas à être renouvelée tous les jours.

Les infractions à ces règles de déplacement sont sanctionnées d'une amende de 135 euros.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Un **numéro de téléphone** a été mis en place, le lundi 16 mars, par la Préfecture de la Moselle pour répondre à vos interrogations liées à la crise du Coronavirus. Il s'agit du **0 800 730 760 (numéro gratuit)**. Un mail a été aussi mis en place pour répondre à vos questions les plus diverses concernant le coronavirus : pref-covid19@moselle.gouv.fr

COVID 19 - CE QU'IL CONVIENT DE NOTER

- **La Mairie est fermée.** Pour vous aider à gérer les problèmes du quotidien, **des permanences seront assurées** en mairie le lundi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 10h à 12h, par le Maire et les adjoints.

Les courriers reçus par mail (mairie.oudrenne@wanadoo.fr) sont lus une fois par jour au moins.

En dehors de ces permanences, vous pouvez contacter (*en cas d'urgence uniquement*) un membre de l'équipe municipale au numéro suivant : **07 88 84 15 69** (*Attention, ce numéro ne sera en service que durant la crise sanitaire*).

- **La collecte des déchets recyclables (sacs transparents) est suspendue.** Merci de ne pas mettre les sacs le long de la chaussée durant cette période d'interruption du service. Si les bacs de récupération du papier et du verre venaient à être pleins, merci de ne pas déposer les déchets à côté des bacs.

Les déchetteries dont celle de Koenigsmacker sont fermées. La collecte des déchets ménagers continue de fonctionner pour le moment.

- **La Magnascole (école maternelle et élémentaire) est fermée.** Mme Bähr, directrice de l'école maternelle et Mme Legac, directrice de l'école élémentaire, sont disponibles pour trouver, si besoin était, des solutions d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent dans le système de soins et dans les activités prioritaires. Elles peuvent être jointes par mail: emkoenigs@gmail.com

Par ailleurs, les enseignants se sont organisés pour continuer à accompagner les enfants qui travaillent à domicile sous la surveillance de leurs parents.

- **L'équipe municipale est mobilisée pour être proches de nos concitoyens âgés, fragiles ou isolés.** Des contacts ont déjà été établis. L'objectif est que chacun dans nos villages sachent à qui s'adresser s'il a besoin d'une aide (*imprimés de circulation, courses, pharmacie...*). Nous ferons au mieux pour trouver une solution. N'hésitez pas à nous contacter au **07 88 84 15 69** (*Attention, ce numéro ne sera en service que durant la crise sanitaire*).

- **Tous les offices religieux sont annulés. Les églises peuvent néanmoins rester ouvertes, sans rassemblement. L'église d'Oudrenne sera ouverte les dimanches de 10h à 18h.**

LE BOULANGER CONTINUE SA TOURNÉE

La boulangerie Schmitt de Sierck-les-Bains continue d'assurer ses tournées à Oudrenne et à Lemestroff, les mardis, jeudis, vendredis et samedis dans la matinée. Merci à eux.

REPORT DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La participation à Oudrenne (56%) pour les élections du 15 mars a été largement supérieure à la moyenne départementale (44,2%) ou nationale (44,7%). **Les candidats, qui ont été tous élus au premier tour de scrutin avec une moyenne de 91% des suffrages exprimés, remercient les électeurs pour ce soutien important.**

Mais l'installation des conseillers élus le 15 mars et l'élection du Maire et des adjoints est reportée à une date à définir. Le mandat des Maires adjoints et conseillers municipaux en poste avant le 15 mars est prorogé. **Dans notre cas, le Maire et les adjoints restent Bernard Guirkingier, Michel Fohr, Alfred Dap et Jean-Louis Kirbach.**

**MAIRIE - 1, place de la Mairie
57970 OUDRENNE
03 82 50 10 34**

Mail : mairie.oudrenne@wanadoo.fr

Bulletin d'information mensuel - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication : Bernard Guirkingier, Maire

Rédaction et mise en page : Emmanuel Garbal

(avec le concours des élus et des services municipaux).

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie. Ne pas jeter sur la voie publique